

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Victor Poupin, 30 octobre 1874](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Victor Poupin, 30 octobre 1874

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 octobre 1874](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Poupin, Victor \(1838-1906\)](#)

Lieu de destination9, place des Victoires, Paris

### Description

RésuméGodin informe Victor Poupin qu'il lui envoie les épreuves corrigées de son volume *La souveraineté*. Il fait observation sur la division des sections des chapitres.

### Mots-clés

[Édition](#)

Œuvres citées[Godin \(Jean-Baptiste André\), \*La souveraineté et les droits du peuple\*, Paris, Librairie de la Bibliothèque démocratique, 1874.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (324r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit  
Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et  
métiers, Paris  
Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023  
Dernière modification le 18/09/2023

---

Quise 30. 8<sup>th</sup> 9/4

Chez Monsieur Poupais,

Je vous mets à la poste  
par le même courrier les  
opuscules corrigés de mon  
volume : la souveraineté,  
vous sçavez d'ordonner de  
mise en page.

Vous remarquerez qu'on  
a supprimé les sections de  
chapitres que j'avois divisées  
par des traits ; je vous prie  
de faire rétablir les blancs  
en séparant ces sections soit  
par des traits, des étoiles ou  
un autre quelconque.

Envoyez-moi tout  
de chacun de mes volumes.

Veillez agréer, chez Monsieur  
avec toute parfaite civilité.

Goussier